LAUSANNE RÉGION

Annexe 1

Assemblée générale de Lausanne Région du 4 juin 2025

De : Thierry Amy, Syndic de Cugy et Président de Lausanne Région

Date : 4 juin 2025

Concerne : **Message du Président**

Mesdames et Messieurs les représentants des communes membres,
Mesdames et Messieurs en vos titres et fonctions,

J'ai l'honneur et le plaisir, au nom du Bureau de Coordination, de vous saluer et vous accueillir cet après-midi lors de notre assemblée générale ordinaire de printemps dans les magnifiques locaux de la Vaudoise Aréna.

J'adresse mes chaleureux remerciements à M. le Président de la société propriétaire des lieux pour ses propos introductifs fort appréciés ainsi qu'à toutes nos invitées et invités d'avoir accepté de consacrer cette fin d'après-midi à notre Association. Votre présence marque l'attachement que vous portez à notre Association et à ses activités en faveur de notre magnifique et dynamique Région.

Nous sortons de la cérémonie des Prix PERL, un évènement maintenant bien rôdé, qui a rencontré une nouvelle fois un vif succès et semble avoir trouvé son public – plus de 300 participants du monde politique et de l'économie - et qui a surtout récompensé de brillants lauréats, qui sauront, nous en sommes sûrs, porter haut les couleurs de notre Région dans leurs futures activités.

Je tiens à saluer ici non seulement notre Secrétariat général, et plus particulièrement, Mme Anne-Laure Bornoz, notre chef de projet dédiée à l'organisation de cet évènement, mais également vous, nos communes membres, pour votre soutien indéfectible à cet évènement depuis maintenant 23 ans. Soyez-en remerciés chaleureusement !

Introduction

L'Assemblée générale de printemps a pour principale vocation de porter un regard rétrospectif sur l'activité de notre association régionale avec la présentation du rapport d'activité et les comptes 2024.

Le rapport que vous tenez dans les mains et la présentation des comptes qui suivra vous donnent et donneront un aperçu détaillé des multiples projets développés et suivis par notre association, ainsi que les importants moyens humains et financiers consacrés à cet effet. Nous y reviendrons plus tard.

De manière générale, j'aimerais revenir sur quelques aspects qui méritent d'être relevés.

À cet effet, je retiens trois maîtres-mots comme fil conducteur de cette année 2024 riche en évènements :

1. **Stabilité**
2. **Continuité**
3. **Renouveau**

1. **Stabilité**

Stabilité ne veut pas forcément dire « long fleuve tranquille » : en 2024, plusieurs départs ont été enregistrés au sein du personnel du Secrétariat général (2), du Bureau de coordination (1) et des commissions thématiques (7), tous heureusement rapidement compensés avec de nouvelles arrivées de représentants politiques motivés pour leur Région.

Il est le lieu de rappeler tout d'abord que tout ce qui est réalisé par Lausanne Région est le fruit d'un intense travail de collaboration non seulement au sein des divers organes de notre association, chacun à leur niveau de compétences, mais également entre les communes membres et notre association ainsi qu'avec d'autres instances qui nous sont proches. Cette collaboration fructueuse est essentielle au développement et au rayonnement de notre Région, unique en son genre et en importance quant à son poids démographique et économique pour notre canton. La stabilité de nos institutions est donc vitale, tout comme la motivation personnelle des membres de ses organes. À cet égard, je tiens à saluer l'important travail effectué au fil des mois par nos commissions thématiques qui abattent, avec l'assistance de nos chef-fes de projets, un important travail décisif pour le développement et la promotion de nouvelles politiques publiques au niveau régional, ainsi que dans l'adoption de bonnes pratiques pour nos autorités communales. Nous entendrons tout à l'heure les présidents de nos commissions Activités sportives et Promotion économique, MM. Olivier Descloux et Pierre-Antoine Hildbrand, que je remercie d'ores et déjà pour leurs comptes-rendus que nous nous réjouissons d'écouter.

La stabilité se retrouve aussi dans nos comptes statutaires. Nous le verrons après, au point 5 de l'ordre du jour avec un exercice comptable à nouveau stable. Le navire Lausanne Région garde le cap dans ses nombreux projets et prouve, année après année, sa capacité à respecter le cadre budgétaire qu'elle s'est fixé, sans toutefois renoncer à la réalisation d'importants projets pour ses membres et le développement de son organisation. C'est donc avec plaisir que je puis informer l'assemblée que le Bureau de coordination a pu maintenir inchangé le montant des cotisations pour 2025.

2. **Continuité**

Continuité ne veut pas forcément dire répétition, ni d'ailleurs manque d'ambition : nos 7 commissions historiques, bien ancrées dans l'histoire de Lausanne Région, abordent leurs sujets d'actualité respectifs et les projets qui s'y développent sont à la fois innovants et cohérents. Le Bureau de coordination veille à ce que les intérêts de toutes les parties prenantes soient bien pris en considération et à ce que notre Région puisse bien s'inscrire

dans les politiques décidées par le canton et la Confédération dans certains domaines clefs comme le PALM ou la mobilité.

La communication et lancement officiel ce printemps des principaux axes de notre stratégie de développement économique régionale constitue à cet égard l'un des éléments marquants de cette ambition sans cesse renouvelée. Notre association se doit de fournir à ses communes membres la capacité de comprendre les enjeux de sa Région, afin qu'elles puissent en définir correctement et efficacement les conditions-cadres au bénéfice des acteurs économiques et sociaux ainsi que de la population de notre Région et sa périphérie.

De même, la signature du Plan d'agglomération de 5e génération (PA 5) en mars de cette année par notre association au nom de ses membres faisant partie du cœur de notre agglomération, marque d'une pierre blanche l'implication sans faille de notre association et ses communes membres dans cette démarche de planification régionale inédite.

Il est le lieu de rappeler que le budget global prévu par le COPIL PALM pour le financement des études de 2022 à 2025 est d'environ CHF 1'525'000.- (CHF 1'524'952.-).

Lausanne Région finance les frais d'études du PALM à hauteur de 40%, soit, prévu sur 4 ans, un montant total de près de CHF 610'000.-.

De 2022 à 2024 (soit 3 ans), Lausanne Région a également contribué au frais de fonctionnement du PALM à hauteur de CHF 439'173.38, soit près de CHF 440'000.- (2022 : CHF 45'157.83, 2023 : CHF 163'806.05, 2024 : CHF 230'209.50).

En contrepartie de ces importantes contributions, dans le cadre du PA 5, le PALM a déposé auprès de la Confédération une demande d'un montant total estimé à CHF 360 Mios pour la mise en œuvre de 79 mesures au profit de nos communes.

Que de belles perspectives pour autant que les acteurs concernés puissent les concrétiser dans les meilleurs délais.

Or, les problématiques que nous devons gérer au niveau communal sont de plus en plus complexes. Et aussi de plus en plus interconnectées. Les attentes en termes de résultats escomptés sont élevées.

Cette intense interconnexion des sujets, mais aussi des territoires et finalement des défis politiques et opérationnels à relever crée une véritable communauté de destins dont notre association tente d'assurer la continuité et la pérennité des actions. Dans un tel contexte et face à de tels défis, comme je le disais il y a une année pratiquement jour pour jour, l'unité, la cohésion et la cohérence doivent constituer la devise de notre association ; ses membres doivent s'engager à l'appliquer quotidiennement si nous voulons assurer un développement harmonieux et efficient de notre Région.

3. **Renouveau**

Renouveau enfin, ne veut pas forcément dire révolutionnaire.

En 2024, nous nous sommes préparés à déménager nos bureaux à quelques mètres de notre ancienne localisation. Une énorme opération pour investir des bureaux plus grands

et accueillants qui nous permettent désormais de tenir dans de bonnes conditions toutes nos séances à domicile.

2024, c'est également les prémices d'une nouvelle stratégie de communication en gestation pour mieux identifier et mettre en valeur notre association et la région qu'elle représente, mieux communiquer sur ses valeurs, ses accomplissements et ses objectifs et enfin, promouvoir loin à la ronde les résultats des importantes études menées à l'initiative de nos commissions thématiques dans tous les domaines d'actions et de politiques publiques de notre Région, afin de placer notre association comme l'acteur incontournable qu'elle est devenue au fil des ans pour toute sa Région, son canton et parfois au-delà.

Je tiens enfin personnellement à remercier ici à toutes les personnes qui permettent de concrétiser au jour le jour ces efforts : aux membres du BC, aux membres des commissions et au Secrétariat général. Sans leur implication et leur abnégation à tous, Lausanne Région ne pourrait réaliser ses objectifs.

Qu'ils soient récompensés ici par vos acclamations nombreuses !

Je vous remercie de votre attention.